

La Fédération nationale des Cmr recrute à compter du
1^{er} septembre 2022 des Musicien(s) Intervenant(s) (H/F)

Missions :

- Contribuer à un enseignement partagé de la musique auprès des élèves des écoles primaires.
- Conduire des projets musicaux en partenariat avec les écoles primaires.
- Coordonner des actions artistiques et culturelles dans le cadre d'une médiation avec les partenaires institutionnels et associatifs locaux.

Compétences :

- Être titulaire du DUMI (étudiant en cours de formation selon expérience).
- Justifier d'une très bonne pratique musicale, ouverte à différentes cultures.
- Être à l'écoute et être force de propositions.
- Avoir un bon sens relationnel, un excellent contact.
- Savoir travailler en équipe, s'adapter à différents publics.
- Savoir élaborer des projets tenant compte des projets d'école, de classe, des ressources locales.

Rémunération et avantages :

- Convention collective nationale ECLAT, Statut Professeur (article 1.4 de l'Annexe I).
- Indice majoré par rapport au minimum conventionnel.
- Titres restaurant et frais de déplacement selon règlement interne.
- Formation continue et travail en équipe autour de projets artistiques communs vous permettront d'évoluer régulièrement en relation avec vos pairs.

Fidèle à sa mission d'éducation populaire et aux orientations de son projet fédéral, la Fédération nationale des Cmr développe des actions favorisant l'accès à la musique pour le plus grand nombre.

Agréés "association éducative complémentaire de l'enseignement public" et "jeunesse et éducation populaire", Les Cmr bénéficient du soutien des ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et de la Culture.

Le réseau associatif est composé de 200 musiciens intervenants dans 35 départements, d'Associations Départementales et de CAEM (Carrefours d'Animation et d'Expression Musicales).

Ain (01) – secteur de GEX

CDI à temps complet

Poste en écoles primaires et éveil musical en école de musique. Profil Guitariste ou pianiste apprécié.

Doubs (25) – secteur de MONTBELIARD

CDI de 6 heures par semaine

Poste en école primaire et petite enfance.

Drôme (26) – secteur de LIVRON-SUR-DROME

CDI de 20 heures par semaine

Poste en écoles primaires.

Gironde (33) – secteur nord-ouest de BORDEAUX

CDI de 12 heures par semaine

Poste en écoles primaires. 3 classes engagées dans un projet Orchestre à l'école (Violon).

Indre-et-Loire (37) – secteur nord de CHINON

CDI de 9h15mn par semaine

Poste de Coordination d'école de musique et direction d'harmonie.

Landes (40) – secteur sud des Landes

CDI de 21 heures par semaine

Poste en écoles primaires.

Loire (42) – secteur de VIENNE

CDI de 6 heures par semaine

Poste en école primaire.

Loiret (45) – secteur de nord de MONTARGIS

CDI de 20 heures par semaine

Poste en écoles primaires.

Seine-et-Marne (77) – secteurs de COULOMMIERS, TOURNAN-EN-BRIE et SAVIGNY-LE-TEMPLE

3 postes en CDI de 11h30 à 23h par semaine

Poste en écoles primaires.

Adressez votre candidature accompagnée d'un CV à :

recrutement@lescmr.asso.fr

01 48 73 41 56 | 2 Place du Général Leclerc 94130 Nogent-sur-Marne

